



Site de l'ancienne
Bourse d'affrètement à
Conflans-Sainte-Honorine

Atelier d'architecture
CARRIERE
DIDIER GAZEAU

Une édition PariSudam 

Situation

Conflans-Sainte-Honorine

Programme

Réhabilitation du bâtiment de la bourse d'affrètement porté par les Voies Navigables de France

Coût des travaux

2,9 M€ HT

Livraison

2024

Maître d'ouvrage

Voies Navigables de France (VNF)

Maître d'œuvre

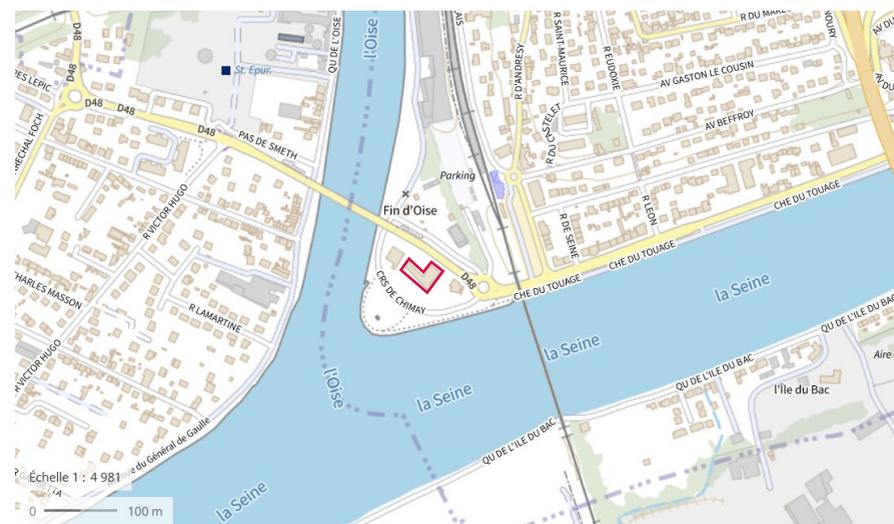
Atelier d'architecture Carriere Didier Gazeau

Paysagiste

AC&T paysage

AMO

Paris Sud Aménagement



Situation géographique

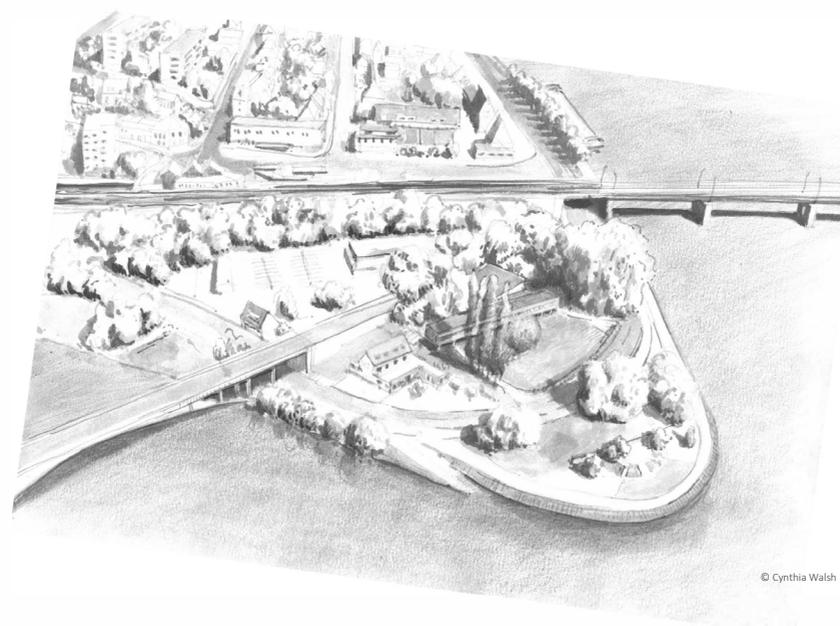
GÉNÈSE DU PROJET

Afin de renforcer le dynamisme de ses activités, VNF (Voies Navigables de France) a lancé l'opération de réhabilitation des bâtiments de la bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine.

Ce bâtiment a été réhabilité et y accueille désormais le siège de l'UTI (Unité de Transport Intermodal) Boucle de Seine pour la Direction Territoriale de la Seine de Voies Navigables de France.

Au vu de la vision patrimoniale, de la qualité architecturale du site et des enjeux environnementaux du développement de la voie d'eau, il a semblé plus important de réhabiliter ce site que de construire une entité neuve.

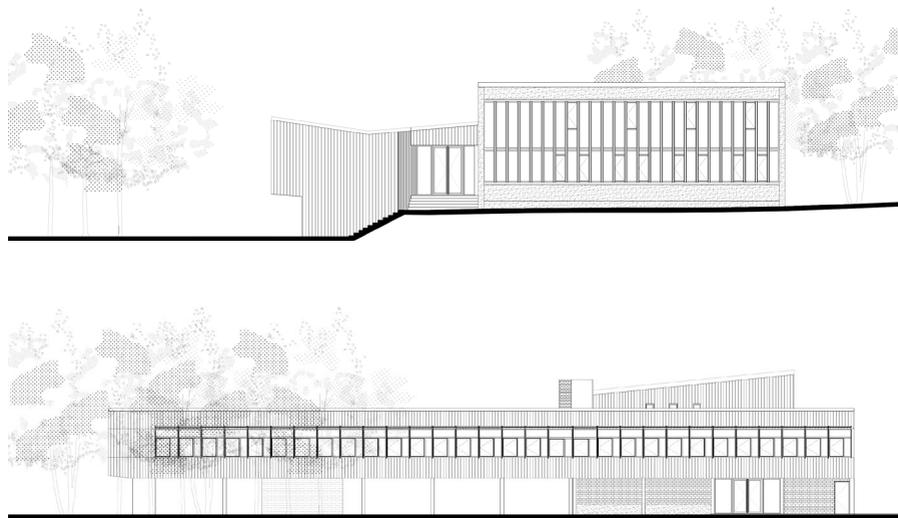
Projet remarquable de réhabilitation d'un patrimoine des années 70, Parisudam a centré une attention particulière sur la qualité architecturale et assuré des exigences d'optimisation des surfaces et des coûts de fonctionnement.





© Cynthia Walsh

© Cynthia Walsh



Plans d'élévation du bâtiment | ©CARRIERE DIDIER GAZEAU

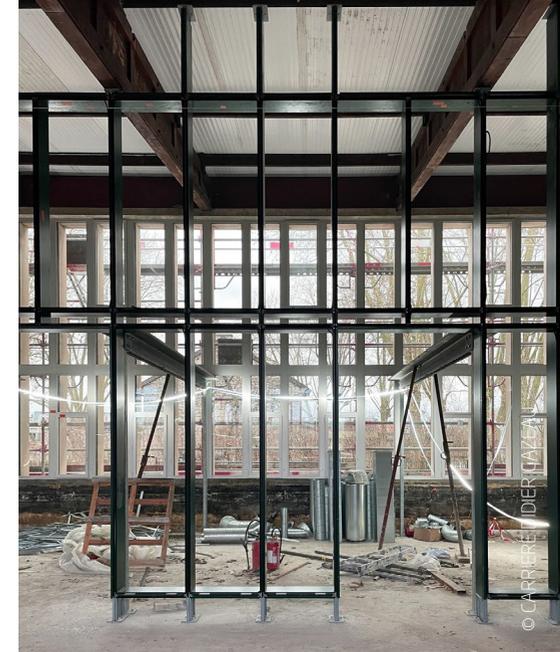
FOCUS SUR

Faire peau neuve : restituer un clos et couvert pérenne, répondant aux besoins du programme et aux enjeux environnementaux actuels.

Un des enjeux de la réhabilitation de la bourse d'affrètement était le traitement de ses façades pour en restituer la valeur d'origine et la plasticité de leur matérialité tout en apportant de nouvelles performances thermiques conformes aux exigences environnementales actuelles apportant toutes les conditions de confort pour les utilisateurs.

À ce titre, le projet intègre les travaux suivants :

- _ Reprise des parements en béton armé existants (passivation des aciers, repiquage manuel, ragréage, traitement de surface),
- _ Remplacement des châssis vitrés par des châssis aluminium double-vitrage à haute performance,
- _ Remplacement de la façade vitrée de la salle de la bourse par un système de mur-rideau à ossature aluminium,
- _ Mise en œuvre d'occultations solaires pour la façade sud,
- _ Mise en œuvre d'un nouveau mur-rideau en façade nord-est de la salle de la bourse pour permettre un usage de bureaux sur l'intégralité du volume,
- _ Mise en œuvre d'une isolation par l'intérieur pour chacune des façades.



© CARRIERE DIDIER GAZEAU

L'ensemble de ces éléments est réalisé de manière à respecter l'architecture existante. Les rythmes, les cadences, les matérialités, réutilisent, dans une logique contemporaine, les principes de l'architecture d'origine. Les nouvelles façades vitrées sont développées avec des systèmes à haute performance énergétique permettant d'inscrire le bâtiment dans une perspective durable et d'apporter les meilleures conditions de confort aux utilisateurs.

Tirer parti de l'existant : c'est d'abord exploiter les volumes existants, chercher à en comprendre le sens pour y positionner le programme de manière judicieuse, trouver une évidence dans l'organisation spatiale. Ici, trois volumes se distinguent : la sous-face du bâtiment, la barre sur pilotis, la salle de la bourse. Chaque volume est investi par un usage compatible avec l'espace qu'il génère et capable d'établir un dialogue avec la structure qui le supporte.



DESCRIPTION DU PROJET

Construite en 1958 par les frères Arsène-Henry, l'ancienne Bourse d'Affrètement de Conflans-Sainte-Honorine fait partie intégrante du patrimoine fluvial et culturel de l'Île-de-France ; elle participe à l'identité de la ville qui bénéficie du titre de capitale de la batellerie. Un lieu d'histoire à la confluence de la Seine et de l'Oise, un héritage architectural.

Sa réhabilitation, qui conjugue restructuration de l'ensemble des espaces et rénovation thermique du bâti, doit permettre la relocalisation du siège de l'Unité de Transport Itinéraire Boucle de Seine. Plus qu'un simple projet de réhabilitation thermique et technique répondant à des besoins immédiats, il s'agit ici de penser l'avenir de l'établissement afin de réaffirmer son rôle fédérateur pour tous les acteurs des Voies Navigables de France.

Le projet investit le lieu en cherchant à exploiter et mettre en scène les éléments clefs de la composition, la salle de la bourse et son vaste volume, la barre sur pilotis, valorisant la composition moderne de l'édifice tout en l'adaptant aux nouveaux besoins en matière d'usage et de confort.



LE MOT DE L'ARCHITECTE

“ Nous sommes conscients qu'un projet de réhabilitation est une réponse équilibrée entre des impératifs mesurés, un engagement responsable et des enjeux partagés. Il s'agit de reprendre une conversation passée pour construire/composer un nouveau dialogue avec chacun des nouveaux acteurs du projet.





→
P
↑
P

VOIES
NAVIGABLES
DE FRANCE

CARRIERE DIDIER GAZEAU

ATELIER D'ARCHITECTURE ET D'INGENIERIE



Paris Sud
aménagement

Créateurs de territoires urbains

85 avenue Raymond Aron
91300 MASSY
01 60 11 35 34

paris-sud-amenagement.fr

